

---

*Sujet : Solutions fondées sur la nature et intégration des usagers/des savoirs profanes*

---

**Encadrement**

- Julie Gobert, **LEESU** (Laboratoire Eau, Environnement et Systèmes Urbains, ENPC – UPEC – APT) : [julie.gobert@enpc.fr](mailto:julie.gobert@enpc.fr)
- Taoufik Souami, **LATTS** (Laboratoire Techniques Territoires Sociétés, CNRES - ENPC – UGE) : [taoufik.souami@u-pem.fr](mailto:taoufik.souami@u-pem.fr)

**Éléments de contexte et objectifs visés**

Les solutions fondées sur la nature (SFN) sont définies comme « les actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés pour relever les défis de société (changement climatique, raréfaction des ressources naturelles, dysfonctionnement des écosystèmes et perturbation des flux de matières et d'énergies, pollutions et santé, accès à la ressource en eau de qualité, sécurité alimentaire) de manière efficace et adaptative, tout en assurant le bien-être humain et en produisant des bénéfices pour la biodiversité ». (UICN France 2018)

Les SFN sont de plus en plus valorisées dans le débat public et régulièrement mises en place dans des situations variées : pour lutter contre les inondations, pour repenser la gestion forestière...

Pour autant le recours aux solutions fondées sur la nature ne coule pourtant pas de source, que ce soit au moment de l'élaboration d'une solution à un problème environnemental identifié et de la prise de décision, ou au moment de son installation et de sa mise en service. En effet leur usage implique le recours à de « nouvelles » expertises et à de « nouveaux » savoir-faire ou, en tout cas, non encore pleinement intégrés dans les systèmes d'acteurs en charge de la gestion des risques ou de la diminution des impacts sur l'environnement de l'activité humaine (génie végétal, hydraulique et écologique). En outre, les SFN pourraient induire des dialogues et des modalités d'organisations renouvelées, sans que l'intégration des citoyens ou des usagers ne soit systématique.

Les solutions fondées sur la nature appellent à penser autrement la performance des systèmes socio-naturels ainsi créés et à repenser l'action contre les aléas. La conjonction du génie végétal au génie urbain oblige à intégrer autrement l'incertitude, dans la mesure où la part sauvage du monde échappe au contrôle de l'être humain (Maris 2018).

Le/La stagiaire sera amené-e à réfléchir avec des chercheurs du Groupe Transversal Natures Urbaines du LABEX Futurs Urbains à deux questions sur la base d'une recherche bibliographique et de cas d'études déjà en cours d'étude, au travers desquels il/elle pourra puiser un certain nombre de données :

- Les solutions fondées sur la nature, souvent très localisées, permettent-elles de réellement répondre aux enjeux posés à des échelles plus larges<sup>1</sup> ? Induisent-elles réellement une remise en cause des pratiques d'aménagement et diminuent-elles la consommation d'espaces agricoles ou naturels ? Il s'agit notamment d'évaluer si la solution qui a une incidence à un niveau micro-territorial peut satisfaire des objectifs qui sont souvent posés à une autre échelle (régulation du débit, lutte contre les inondations...).
- Engendrent-elles de (nouveaux) dialogues territoriaux, l'intégration de savoirs profanes et/ou d'usage ? Ou inscrivent-elles le génie écologique et les métiers associés dans la palette des métiers de l'aménagement sans créer de nouvelles arènes d'interaction entre acteurs ?

---

<sup>1</sup> Question qui sera déclinée en fonction des cas retenus : La végétalisation des espaces dans les milieux urbains peut-elle « compenser » l'artificialisation et l'imperméabilisation toujours croissante des sols ? La lutte contre les inondations par le génie végétal ne demande-t-elle pas de penser les SFN à l'échelle du bassin versant ?

A ce stade le travail du stagiaire se portera surtout à comprendre comment les dispositifs sont pensés par les acteurs, quels sont les jeux entre les acteurs pour justifier ou délégitimer de tels ouvrages au regard des deux questions suscitées.

### **Démarche de recherche envisagée**

- Le/la stagiaire réalisera un travail de bibliographie ciblée pour pouvoir répondre à la problématique du stage.
- Il/elle définira, en lien avec sa formation d'origine et le comité de suivi, la méthodologie à mettre en place pour essayer de répondre à la problématique du stage dans le temps imparti (entretiens semi-directifs, exploitation des données recueillies au travers d'un questionnaire en cours d'administration, exploitation des minutes de réunions sur les projets...) et procédera à l'analyse du matériau collecté.
- Il/elle sera associé·e à l'écriture d'un article valorisant les recherches effectuées sur les solutions fondées sur la nature étudiées.

*La production d'un document de synthèse de 4-6 pages à destination du groupe transversal est attendue à l'issue du stage.*

### **Terrain(s), le cas échéant**

Les deux cas d'étude sont des projets non encore en fonctionnement mais qui répondent à une stratégie des acteurs pour répondre à des problèmes différents de régulation et d'épuration des eaux :

- La mise en place de casiers expérimentaux sur la Bassée et les propositions alternatives
- L'installation d'un filtre planté dans le Bois de Boulogne

### **Profil recherché**

Niveau M2 en sciences humaines et sociales (géographie, science politique, urbanisme, sociologie) avec une aptitude à traiter des données quantitatives et qualitatives.

### **Candidature (date limite : 31/01/2021)**

Nous adresser par email ([julie.gobert@enpc.fr](mailto:julie.gobert@enpc.fr), [taoufik.souami@u-pem.fr](mailto:taoufik.souami@u-pem.fr)) :

- Une lettre de candidature d'une page exposant votre motivation pour ce stage et la façon dont vous l'envisagez
- Votre CV
- Vos relevés de notes de master 1 et 2

**Début du stage :** 1<sup>er</sup> mars – 31 août (flexibilité possible)

### **Bibliographie**

Maris, V. (2018). *La part sauvage du monde : penser la nature dans l'Anthropocène*. Anthropocène Seuil. Éditions du Seuil, Paris.

UICN France. (2018). Les Solutions fondées sur la Nature pour lutter contre les changements climatiques et réduire les risques naturels en France.